



Editorial

Et voilà une année de plus révolue...

Certes la crise, qui nous a frappés, est encore palpable mais nous ne devons pas baisser les bras. Nous allons poursuivre une politique d'investissement afin de soutenir l'activité dans notre région, à hauteur de nos moyens.

Petit à petit, notre équipe réalise ses projets tout en maîtrisant les dépenses.

Il était attendu depuis longtemps le chemin de randonnées qui relie notre commune à celle de Lachambre. C'est grâce à l'implication de certains acteurs, dont la Communauté des Communes du Pays Naborien pour le financement et surtout les propriétaires et les agriculteurs qui nous ont cédé un droit de passage. Je tiens personnellement à les remercier pour cette belle action. A n'en pas douter, beaucoup de randonneurs apprécieront ce parcours.



L'année 2010 se termine avec l'approbation de notre carte communale et du zonage d'assainissement.

Comme vous pouvez le vérifier, la municipalité est au travail au quotidien et œuvre pour l'amélioration du bien-être de tous.

A vous aussi de nous faciliter la tâche en respectant les codes de civilité afin de continuer à vivre dans un village agréable, propre et convivial.

*Nous vous souhaitons, mon équipe municipale et moi-même,
à toutes et à tous un très Joyeux Noël
et une très Bonne Année 2011.*

Jean-Jacques BALLEVRE

*Vous êtes toutes et tous cordialement invités à la cérémonie
de présentation des Voeux au maire
le dimanche 16 janvier à 18h au foyer.*

Sommaire

Edito	p 1
Conseil Municipal	p 2
Travaux dans la commune ...	p 6
Circulation	p 9
Jobs d'été	p 10
La vie au village	p 11
Nos associations	p 15
Autrefois	p 19
Informations pratiques	p 20

Les réunions du Conseil Municipal

Séance du 4 juin 2010

✓ Convention avec le Club Vosgien

Avec la création d'un circuit de randonnée de 16 km entre Altviller, Folschviller, Valmont et Lachambre, une convention d'entretien a été signée pour un montant de 99 € en 2011.

➤ Participation église protestante

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accorde à l'Union des Eglises Protestantes d'Alsace et de Lorraine une subvention d'un montant de 166 € afin de finaliser leur projet de création d'un lieu de rencontres et d'activités socioéducatives rue des Anglais à St- Avold.

➤ Journée "Nettoyons la nature"

La commune reconduit et adhère au projet du Centre Commercial E. Leclerc « Nettoyons la Nature » qui aura lieu le samedi 25 septembre 2010.

➤ Rapport d'Activité du SIANA 2009

Le Conseil Municipal a pris connaissance du rapport d'activités du SIANA 2009 « au fil de l'eau avec le Syndicat de la Nied Allemande ».

➤ Motion de soutien au Régime Minier

La motion de soutien au Régime Minier est prise à l'unanimité.

➤ Convention Constitutive du Groupement de Commande

Suite au désistement de la ville de Forbach, le Conseil Municipal approuve la désignation de la Commune d'Hettange-Grande en qualité de coordonnatrice du groupement de commandes et désigne pour siéger à la commission d'appel d'offres de ce groupement M. Jean-Pierre Montalbano, en qualité de représentant titulaire de la collectivité d'ALTVILLER et M. André CLAMME, en qualité de suppléant.

➤ Emploi jeunes été 2010

Pour cette année, l'opération est à nouveau proposée aux 8 filles et garçons de 17 ans n'ayant pas participé l'an passé. 6 personnes du Conseil Municipal se sont proposées pour l'encadrement.

➤ Travaux 2010, prévisions 2011

- ✓ La remise aux normes électriques des bâtiments publics est en cours. Ainsi, les travaux de mise en conformité sont effectués à l'école, au foyer, au club house et à la mairie, ceux de l'église sont confiés aux Ets TURNAU, ceux de travaux de l'Antenne Paroissiale sont à l'étude.
- ✓ Le Conseil Municipal après en avoir délibéré accorde le projet de l'extension et réaménagement de l'école au cabinet d'architecture Eisele de Folschviller. Coût de l'esquisse et avant projet sommaire : 2000 € H.T. L'ensemble du projet est estimé à environ 285 000 € H.T.

➤ Modification compte 778 au compte 7788

➤ Attribution de l'amende de police

La subvention de 1 240 € dont la commune bénéficie sera utilisée pour l'acquisition et l'installation de 2 cinémomètres sur la route RD 22.

➤ Concours des maisons fleuries

Le Conseil Municipal décide de reconduire le concours des maisons fleuries. Le jury composé de personnes extérieures à la commune passera dans les rues du village courant juillet.

➤ Divers

- ✓ A compter du 1er juin 2010, la commune d'Altviller est rattachée à la nouvelle brigade de gendarmerie de Folschviller.
- ✓ Vente coupes de bois : 2 lots vendus, un lot à 1 650 €, l'autre à 300 €.
- ✓ Communication du rapport d'activité canalisation transport éthylène DN 200 Carling-Viriat.
- ✓ Le recensement des habitants de notre commune débutera le 20 janvier 2011 et se terminera le 19 février 2011.
- ✓ Liste des personnes tirées au sort en vue de l'établissement de la liste préparatoire des jurés d'assises.
- ✓ Proposition d'une éventuelle visite de l'Assemblée Nationale avec la commune de Lachambre.
- ✓ Le regroupement des ateliers De Brack et ESAT le Village est programmé sur la zone Actival à Valmont. Pour l'instant, les serres resteront sur la commune d'Altviller.
- ✓ Nuisances et dégâts commis par les pigeons.

Séance du 22 juin 2010

➤ Informations suite à l'enquête publique sur la carte communale et le zonage d'assainissement

Suite à l'enquête publique concernant la carte communale et le zonage d'assainissement menée du 05 mai au 07 juin 2010, M. le commissaire enquêteur Jean- François MOUCHARD nous fait part des quatre lettres de requêtes établies par nos administrés.

➤ ESAT

Une réunion est prévue le 30 juin.

➤ Jobs d'été

Une réunion de prévisions des travaux aura lieu prochainement.

Séance du 8 juillet 2010

➤ Adhésion au PACTE 57

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide d'adhérer au PACTE 57 et donne délégation à M. le Maire pour signer ladite convention.

➤ Affectation subvention PACTE 57

Il a été prévu l'affectation de la dotation garantie, soit 43 226.00 € sur l'extension du bâtiment de l'école. Ce projet pourra bénéficier de divers abondements (Conseil Général, Arrondissement, et éventuellement du Président du Conseil Général de la Moselle)

➤ Convention de maîtrise d'œuvre

Acte d'engagement entre le maître d'ouvrage (La commune d'Altviller) et le maître d'oeuvre (Le cabinet d'architecture Eiselé) qui comprend :

L'objet du marché, l'offre de prix : 21 232.00€ H.T. (forfait provisoire) 8,4%, les paiements, le délai d'exécution, les assurances.

➤ Etude de sol

Mission étude de sol comprenant sondages géologiques et pénétrométriques, reconnaissance des fondations existantes, étude de synthèse et assistance technique. Trois entreprises ont été sollicitées, après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide de confier les travaux à l'entreprise la moins disante : GEOTEC de Nancy pour un montant de 2 380.00 € H.T.

➤ Contrôleur technique

Mission de contrôle technique : - **L** solidité des ouvrages, **LE** solidité des existants – **SEI**, sécurité des personnes dans les **ERP-Hand**, accessibilité à tous- **ATT-HAND**, vérification accessibilité. Trois entreprises ont été sollicitées. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de confier les travaux à l'entreprise SOCOTEC de Metz pour un montant de 2 920.00 € H.T.

➤ Coordonnateur SPS

Mission Coordination sécurité chantier et protection de la santé : phase conception et phase réalisation.

Trois entreprises ont été sollicitées. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de confier les travaux à l'entreprise SOCOTEC de Metz, pour un montant de 1 790.00 € H.T. (mission couplée avec contrôle technique, solution globale mieux disante).

➤ Etude Energétique

Mission de diagnostic énergétique, avec détection sur site, d'études de la performance énergétique de l'existant et de l'extension, étude et optimisation thermique du bâtiment, proposition de solutions avec calcul retour sur investissement trois entreprises ont été sollicitées. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de confier les travaux à l'entreprise EECO de Francaltroff, pour un montant de 2 541.25 € H.T.

➤ Rapport d'activité syndicat S12E, syndicat des eaux de Barst, syndicat SIA3V

Le Conseil Municipal a pris connaissance du rapport annuel 2009 des différents syndicats.

➤ Divers

- ✓ Informations sur le rapport du commissaire enquêteur sur la carte communale et le zonage d'assainissement.
- ✓ Informations sur les ventes de lots de bois.
- ✓ Zone 30 - délimitations de la zone 30, arrêtés à prendre pour les secteurs concernés : rue principale, rue de la Nied, rue de l'Eglise, rue des champs.
- ✓ Chemin Menuiserie RUCHO et ESAT une demande de subvention au titre du FISAC a été faite
- ✓ Plateau surélevé rue de l'église.

Séance du 1er octobre 2010

➤ **Rapports d'activité**

- ✓ Déchetteries intercommunales second semestre 2009
- ✓ Elimination des déchets du second semestre 2009
- ✓ Pays Naborien 2009

➤ **Maisons fleuries**

La remise des récompenses aura lieu le 5 novembre. Vingt-quatre foyers seront gratifiés.

➤ **Comptable de Trésor**

Le Conseil Municipal accepte le décompte de l'indemnité de conseil pour l'exercice 2010.

➤ **Travaux supplémentaires pour 2011**

Le permis de construire pour les extensions de l'école a été accordé. Des travaux vont être programmés sur les bâtiments existants afin d'améliorer l'isolation. Ils se chiffreront à environ 44.000 € HT. La maîtrise d'œuvre pour un montant de 2 277 € HT est confiée au cabinet d'architecte Alain Eiselé

➤ **Exploitation forestière**

M. Schueller, agent ONF, a présenté le programme des travaux d'exploitation exercice forestier 2011. Bois d'œuvre 44 m³, menus produits 190 stères, coupes sur pied 255 stères. Une prévision des recettes de 7.684 € et une prévision des dépenses de 2.103,70 € en travaux d'exploitation.

➤ **Bilan des jobs d'été**

8 jeunes ont été embauchés pour des travaux d'espaces verts et de peinture. Bilan financier pour achats de matériel et salaires : 4 474,11 €. Une deuxième expérience concluante.

➤ **Divers**

- ✓ La commission sociale sera convoquée prochainement pour évoquer les suites à donner à une demande d'aide.
- ✓ Madame Sarah De Gobbi est nommée déléguée de l'Administration au sein de la Commission Administrative concernant la révision de la liste électorale.
- ✓ La remise du diplôme aux Anciens Combattants se fera le 11 novembre.

Séance du 9 novembre 2010

➤ **Classement en zone ENS du Marais d'Altviller**

Suite à l'étude réalisée en 2008 sur le Marais d'Altviller et après les explications de M. Behr et M. Hayotte, il est demandé au Conseil Municipal de classer en zone E.N.S. (Espace Naturel Sensible) une partie de la zone du « Weihergraben ». La délibération sera prise au prochain conseil.

➤ **Indemnités de sinistres**

Deux indemnités de sinistre nous sont parvenues des Assurances KIEFFER. Un montant de 2 371 € concernant le sinistre du cadre de protection du vitrail de l'Eglise. Un montant de 878 € concernant l'incendie de la poubelle du foyer. Après en avoir délibéré le Conseil Municipal accepte les indemnités de sinistre telles que proposées.

➤ **Travaux 2011 - Subventions**

Concerne les travaux d'extension de la nouvelle salle d'éveil et de jeux de l'école pour un montant de 306 687 € HT ainsi que les travaux d'isolation sur les anciens bâtiments de l'école pour un montant de 45 329 € HT. Après en avoir discuté le Conseil municipal donne l'autorisation à M. le Maire de faire les différentes demandes de subventions auprès des personnes et institutions concernées.

➤ **Divers**

La Commune participe aux frais de départ de l'Abbé DOUVIER et de l'arrivé de l'Abbé PIOTR à hauteur de 96,12 €. Le coût total de la manifestation était de 672,86 € à partager entre les sept Communes membres de la Communauté du Vahl.

➤ **Approbation de la Carte Communale**

Après en avoir délibéré le conseil municipal approuve la carte communale. (13 voix pour et 1 voix contre).

La carte communale approuvée par délibération du conseil municipal et par arrêté préfectoral est tenue à la disposition du public à la mairie de ALTVILLER aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi qu'à la préfecture (Direction Départementale des Territoires - 17 Quai Paul Wiltzer 57000 METZ).

➤ **Approbation du Zonage d'assainissement**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver le zonage assainissement. Le zonage assainissement est tenu à la disposition du public à la Mairie et à la préfecture aux heures et jours habituels d'ouverture ; Vote (13 voix pour et 1 voix).

➤ **Classement en zone Espace Naturel Sensible du Marais d'Altviller**

La commune d'ALTVILLER et le Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Nied Allemande (SIANA) ont confié au bureau d'études ESOPE la réalisation d'un diagnostic environnemental de cette zone humide de près de 14,5 hectares. La commune d'Altviller souhaite donc solliciter le Conseil Général pour ce classement. Pour ce faire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce projet.

(Vote : 13 voix pour et 1 Abstention)

➤ **Modalités de transfert de gestion de la compétence « Collecte et Traitement des Ordures Ménagères »**

Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays Naborien, en séance du 23 septembre 2010 qui a homologué les termes susvisés, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte le transfert de l'intégralité des droits et obligations liés à cette compétence à la Communauté de Communes du Pays Naborien et autorise M. le Maire à signer la convention de mise à disposition des biens ci-annexée.

➤ **Divers**

- ✓ M. le Maire informe que la commune sera bénéficiaire, au titre du Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Professionnelle de Cattenom une attribution de 47 992,62 €.
- ✓ Vente de bois de la parcelle 15 pour un montant de 4 975 €
- ✓ Lettre concernant la divagation des chats errants.
- ✓ Visite de Mme la Sous-Préfète le vendredi 17 décembre 2010 à 15H.

Les comptes-rendus complets sont accessibles sur le site de la commune : mairie-altviller.fr

Carte communale

Approbation de la carte communale et du zonage d'assainissement

L'établissement de la carte communale a été prescrite par délibération en date du 22 novembre 2006 par l'ancienne équipe municipale. En mars 2008 une nouvelle équipe municipale a pris connaissance du dossier. D'emblée une extension du village, sans projet concret de la part d'un lotisseur privé et avec un coût non négligeable pour la commune, a été écartée. L'enquête publique réalisée du 5 mai au 7 juin 2010 a permis aux habitants du village de déposer leurs requêtes.

En parallèle un zonage d'assainissement, rendu obligatoire par l'article L 2224-10 du Code Général de Collectivités Territoriales, a été réalisée. Ce zonage a repris les limites de la carte communale, et de ce fait aucune requête des habitants n'a été prise en compte après enquête publique.

La carte communale et le zonage d'assainissement ont été approuvés par délibération du Conseil Municipal en date du 19 novembre 2010 en attendant l'arrêté préfectoral.

Coût par la carte communale : 7 655 € H.T.

Coût pour le zonage d'assainissement : 3 770 € H.T.

Les documents sont consultables en mairie aux heures de permanence.

La carte communale peut-être rouverte à n'importe quel moment dans la mesure où des projets privés seront déposés en mairie et étudiés en partenariat avec la commune.

Travaux dans la commune



Pendant les travaux

Chemin de randonnée Altviller-Lachambre, une réalité.

Après validation du tracé avec les agriculteurs et accord avec les propriétaires, les travaux ont été réalisés par l'entreprise Nicolas Jean-Marie de Folschviller.

Le tronçon sur le ban de Lachambre sera réalisé au printemps 2011.

Le sentier permettra de rejoindre Lachambre en toute tranquillité.

Financé par la Communauté de Communes du Pays Naborien, pour un montant de 13 760 € H.T. pour la mise en oeuvre, et un montant de 4 000 € pour la finition en pierres calcaires.

La commune a mis à disposition les pierres de récupération du chantier RTE pour le soubassement.

Un nouveau circuit du Club Vosgien

Le Club Vosgien a créé un nouveau circuit pédestre balisé au départ de la Commune

d'Altville, place de la Mairie. Ce circuit de 14 km dénommé "circuit de la pierre tournante" balisé en



Le sentier terminé

disque bleu passe par les communes d'Altville, de Folschviller, de Valmont, de Lachambre et retour à

Altville.

Il existe une possibilité de réduire la distance du circuit au niveau de la commune de Valmont en rejoignant directement Altville, balisage en triangle jaune. 212 heures de travail ont été nécessaires pour les baliseurs bénévoles.

La Communauté des Communes du Pays Naborien a contribué au financement de ce circuit: 460 € pour le portique et 960 € pour la création et le balisage.

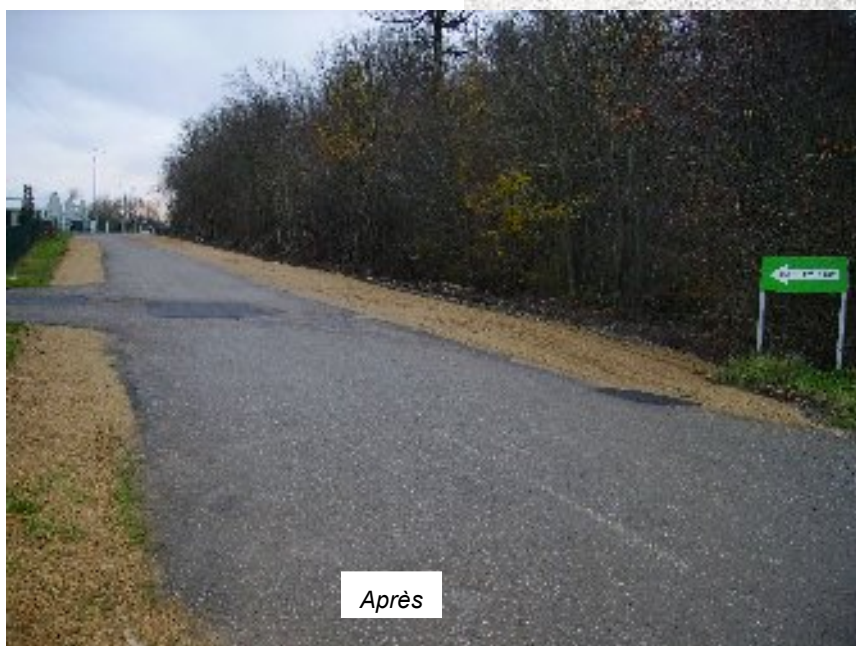


Chemin du CAT

Suite à la demande des deux entreprises situées sur la zone artisanale, des travaux d'élargissement et de renforcements des bas-côtés ont été réalisés par la société Bati-TP pour un montant de 13 153 € subventionné par une aide parlementaire de 2000 €.



Avant



Après

Nettoyons la nature

La journée "nettoyons la nature" patronnée par les centres E. Leclerc a permis de débarrasser la nature de plusieurs kilos de déchets en tous genres. Six jeunes et une dizaine d'adultes ont sillonné les rues et les abords des bois pour rendre à la commune un aspect plus propre.



une salle d'éveil et de jeux à l'école

Au départ, le projet communal était de réaliser un préau dans la cour de l'école. Puis, après concertation avec les enseignantes, la réalisation d'une salle de jeux s'est avérée plus judicieuse et permettrait à l'ensemble des classes de bénéficier de ce nouvel équipement.

Après le choix du maître d'œuvre, les réunions de travail entre la municipalité, l'architecte, les enseignantes et les parents d'élèves, le permis de construire a été déposé et accordé. Notre projet rentre dans la phase de réalisation.



L'aménagement

Cet ensemble comportera une salle d'éveil et de jeux d'une surface de 105 m², d'un local de rangement de 30 m², d'un bureau de direction de 13 m², d'un hall d'accueil de 29 m² et d'un espace couvert pour l'attente des parents.

La construction

Le choix du principe de la construction s'est porté sur l'ossature bois massif à colombages avec isolation en laine de bois ou fibre de bois ainsi que sur des menuiseries bois. Ce choix répond à des critères environnementaux permet d'économiser l'énergie.



La rapidité de mise en œuvre avec une préparation en atelier permettra de réaliser le plus gros du chantier durant les vacances scolaires de l'été 2011.

Implantée au niveau de la cour actuelle, la salle sera également accessible indépendamment de l'école. En parallèle seront également entrepris des travaux d'économie d'énergie sur les bâtiments existants de l'école, suite au rapport de diagnostic énergétique.

Le coût

Le montant prévisionnel est de 307 000 € H.T.

Le financement de cette opération se fera en partie grâce à l'adhésion au Pacte 57 du Conseil Général de la Moselle. D'autres demandes de subvention sont en cours (Dotation Global d'Équipement, Conseil Régional, concours de la Communauté des Communes du Pays Naborien).

Circulation

La Commune a pris conscience de son rôle en terme de sécurité routière.

On entend souvent : **"ça roule vite"**

UNE ZONE 30, POURQUOI ?

Cette zone 30 assure pleinement la sécurité des déplacements de chacun.

Les chiffres sont parlants : en cas de choc d'un piéton par un véhicule, la probabilité de décès du piéton est de 100% au-delà de 80 km/h, de 60 % à 50 km/h. Elle est encore de 15 % à 30 km/h.

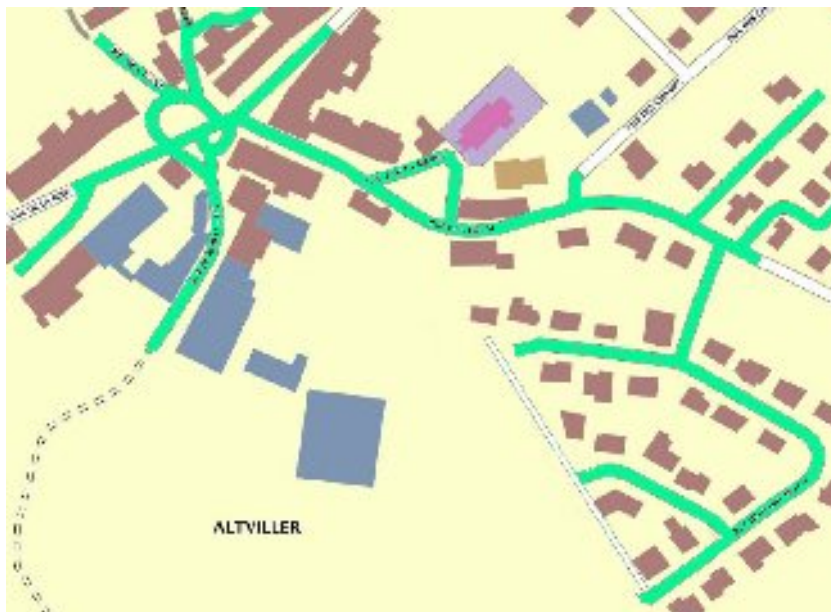
Nous avons sécurisé l'ensemble de la "zone scolaire" en instaurant une zone 30.

Les enfants sont partout. La majeure

partie des accidents d'enfants piétons survient soit sur le trajet "maison-école", soit lors d'autres déplacements et souvent près de la maison. Une vitesse réduite favorise également un village moins pollué et moins bruyant.

Nous espérons que chacun prendra conscience qu'une vie n'a pas de prix... après c'est trop tard.

Prochainement nous déplacerons un des deux indicateurs de vitesse dans les différentes rues du village.



Indicateurs de vitesse

La route départementale RD 22 a été déclassée par décret du 03 juin 2009, mettant fin à son statut de voie à grande circulation. Mais la vitesse des automobilistes traversant notre village, n'a pas beaucoup changé. Là aussi "ça roule vite".

La Commune a pris l'initiative d'installer deux indicateurs de vitesse dans chaque sens de circulation, afin de sensibiliser et de rappeler aux automobilistes que la vitesse est limitée à 50 km/h en agglomération et signaler les vitesses excessives. Les automobilistes sont prévenus et en cas de contrôles de vitesse par la gendarmerie, il

n' y aura plus d'excuses. Cette opération a été financée en partie par une subvention du Conseil Général de la Moselle au titre des recettes supplémentaires procurées par le relèvement du tarif des amendes de polices relatives à la circulation routière. Coût de l'opération : 4 158 € H.T. dont 1 240 € de subvention.

Jobs d'été

Pour la seconde année consécutive, la Municipalité a engagé des jeunes gens pendant la période des vacances.



Lucas et Nicolas

Coralie, Lucas, Marc, Nicolas et Stéphane, ont été encadrés par des conseillers municipaux pour l'entretien et l'embellissement de notre village.



Coralie

Compte tenu du succès de cette action, cette expérience sera très certainement renouvelée pour l'été 2011.

Tous ces jeunes ont été encadrés par Jean-Jacques Ballèvre, Claude Déru, André Clamme, Fernand Biegel et Serge Muller. Rendez-vous est pris pour l'année prochaine avec de nouvelles équipes.



Anaïs, Emilie et Sabrina

Tous à la hauteur de leur tâche : Anaïs, Emilie et Sabrina ont aidé les ATSEM pour des travaux à l'école : rangement et nettoyage des salles de classe, couverture de livres...

Ces adolescents ont également œuvré pour la réalisation d'une mezzanine de rangement dans le garage communal et le débroussaillage du tracé du sentier de randonnée reliant Altviller à Lachambre.



Marc et Stéphane

La Vie au village

Etat-Civil 2010

Ils sont arrivés

Laure et Nicolas Marx le 20 avril
Manon Weyrath le 22 septembre
Isaac Ring-Saracca le 4 octobre
Ambre Bour le 29 octobre

Ils nous ont quittés

Marcel Doucher le 11 février
Jacki Delanzy le 4 mars
Alfred Wöhrstein le 20 juin
Juliette Gérard née Kopp le 12 septembre

Ils se sont unis

Caroline Cimino et Pascal Schmitt le 10 avril
Sonia Appel et Christophe Rucho le 22 mai
Anne Weyland et Olivier Bour le 10 juillet
Audrey Schwitzgebel et Michaël Montalbano le 27 septembre
Delphine Biegel et Ludovic Merck le 9 octobre

Du diamant pour les époux Muller

Le 14 Novembre 2010, les époux Muller - Weber ont fêté leurs noces de diamant, entourés de leurs familles et amis.

Il y a à peine dix ans, ils fêtaient leurs noces d'or et voilà déjà leur union sertie de diamants. Les années passent vraiment trop vite à leur goût.

C'est en 1945, à l'occasion d'un mariage, que Lucie et Romuald se rencontrent. Ils se fréquenteront durant cinq années, liés par une passion commune, la danse.

Romuald habitait alors Morsbach, village dans lequel il est né le 15 décembre 1928. Fils unique d'une famille de mineur, il est évacué en 1939 avec ses parents à Hiersac en Charente. A 14 ans, de retour en Lorraine, il entre à l'école d'apprentissage des H.B.L. à Petite - Rosselle comme apprenti menuisier. « Je veux être menuisier comme mon père », disait-il à l'époque. Il obtient donc avec succès son brevet de compagnon, puis le C.A.P. à la chambre des Métiers à Metz. Il a alors 17 ans.

C'est en 1948 qu'il devra quitter son village et sa bien-aimée pour l'Afrique du Nord où il sera incorporé dans l'armée de l'air. De retour en Moselle, il retrouvera son emploi de menuisier aux H.B.L. et épousera Lucie le 21 novembre 1950.



Lucie, quant à elle, est née le 7 décembre 1926 à Sancy, petit village de Meurthe et Moselle. Elle est la deuxième des quatre enfants d'une famille d'exploitants agricoles. Après sa scolarité et l'obtention de son certificat d'études, elle travaillera dans la ferme familiale jusqu'au mariage qui sera célébré à Sancy.

Le jeune couple s'installera à Morsbach où deux enfants viendront égayer le foyer : Josiane, épouse Dross, en 1952, et Viviane, épouse Senser, en 1959. Lucie, très active, prendra la gérance de l'épicerie SPAR jusqu'en 1976, année durant laquelle ils feront construire leur maison à Altviller.

Ils s'y installeront un an plus tard avec leurs deux enfants qui s'établiront à leur tour dans le village.

Romuald et Lucie coulent à présent des jours paisibles entourés de l'affection de leurs six petits enfants et deux arrière petits enfants.



Les couples habitant le village, qui ont la chance de fêter leurs 50 ou 60 ans de mariage, peuvent paraître dans cette rubrique et recevoir la visite d'une délégation municipale. Veuillez contacter la mairie.

Conseil de Fabrique



le président du Conseil de Fabrique
Mr Stosse

le Maire, Mr Ballèvre

l'abbé Piotr Szuflita

Notre Communauté de Paroisses a accueilli son nouveau prêtre.

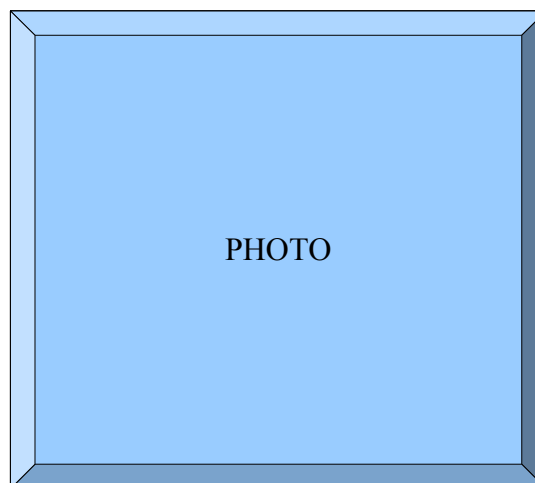
Après 9 années dans notre secteur paroissial, L'abbé Sébastien DOUVIER a célébré sa messe de départ le 5 septembre 2010 à Laning.

L'abbé Piotr SZUFLITA, du diocèse de Przemysl (Pologne), a été accueilli officiellement dans la Communauté de Paroisses Notre-Dame du Vahl le 12 septembre 2010. Il réside au presbytère de Laning.

La communauté catholique et le Conseil de Fabrique sont heureux de l'accueillir et lui souhaitent la bienvenue.

Pompiers volontaires

A l'occasion de la fête de leur patronne, Sainte Barbe, M. Pierre Bour, chef de corps d'Altwiller, a remis la décorations au Caporal Chef Anne-Louise Picq.



Nos animaux de compagnies

Les chiens

De nombreux habitants de notre joli village me font part de leurs mécontentements concernant surtout les chiens. Il n'est pas rare de mettre un pied ou parfois les deux dans un tas d'excréments sur le trottoir ou dans les pelouses (autour de la mairie, aux abords de l'école, du club-house... et surtout dans la pelouse d'un privé.

Que faire ?

J'en appelle à la responsabilité des propriétaires des chiens et à leur civisme. Personne ne vous empêche de vous promener avec votre animal de compagnie (en laisse), mais votre devoir c'est aussi de ramasser...et de laisser notre village propre.

Les chats

Concernant les chats, le problème est plus difficile à cerner. Comment distinguer un chat errant d'un chat domestique ? On nous signale des cas de chats errants. Devons-nous entreprendre un ramassage systématique des chats et les envoyer à la SPA ? Pour les chats errants, il suffit de venir en mairie et de renseigner l'endroit exact où nous devons intervenir (pose des cages). On pourra également évoquer les différentes possibilités offertes par la SPA (participation aux frais de castration et de stérilisation).



Maisons fleuries 2010

Le 5 novembre 2010, au cours d'une soirée organisée en leur honneur, les 24 lauréats du concours des maisons fleuries se sont vus décerner un arrangement floral et un bon d'achat de 30€.

Danielle et André ALBERT, Germaine et Antoine BISCHOFF, Alice et Arnouf BOUR, Gabrielle et Pierre BOUR, Monique et Adolphe BOUSSER, Simone et Paul CLAMME, Mathilde DELANZY, Francine et Angelo DORMIO, Edmond et Eliane FEINDEL, Béatrice et Jean Luc HENRION, Elisabeth et Gilles MATHIEU, Mylène et Sylvain MATZ, Mireille et Frédéric MAZETTA, Lucie et Romuald MULER, Geneviève et Fernand NOE, Ellen et Raoul PARAZZA, Christine et Philippe POIRIER, Chantal et Guy SCHERRER, Véronique et Bruno SCHMITT, Christine et Laurent STOSSE, Christiane VOGEL, DENISE ET JEAN Paul WEBER, Irène WEINACKER et Martin SPAETER, Bernadette ZINKIEWICZ.

La commune remercie et invite tous les habitants à poursuivre leurs efforts en matière de fleurissement. Le succès croissant du concours communal des maisons fleuries incite la municipalité à poursuivre son action en faveur de l'embellissement du village essentiel à l'amélioration de notre cadre de vie. C'est également grâce à ce formidable élan, qu'il est agréable de se promener dans les rues de notre village.



92^{ème} Commémoration de l'Armistice

A l'issue de la messe célébrée à Vahl-Ebersing les pompiers volontaires et l'Association des Ouvriers et Mineurs accompagnés de leurs portes-drapeaux, les membres du conseil municipal et la population se

sont rassemblés devant le monument aux morts. Mme Marthe Kieffer veuve Bischoff (doyenne du village), qui n'a pas pu se déplacer, a reçu le diplôme d'honneur des Anciens Combattants. La cérémonie terminée, un vin d'honneur a été servi au foyer du village.

Echo de nos forêts

Campagne 2011



Prévisions de coupe :

- parcelle 15 : vente sur pied 255 stères
- parcelles 9A et 14C1 : 44 m³ de bois d'œuvre et environ 190 stères de menus produits

21 personnes intéressées par du bois de chauffage se sont inscrites en mairie, le tirage au sort des lots se fera comme à l'accoutumée en présence de l'agent ONF.

Le prix restera inchangé soit 9 € du stère et 3 € du stère de charbonnette.

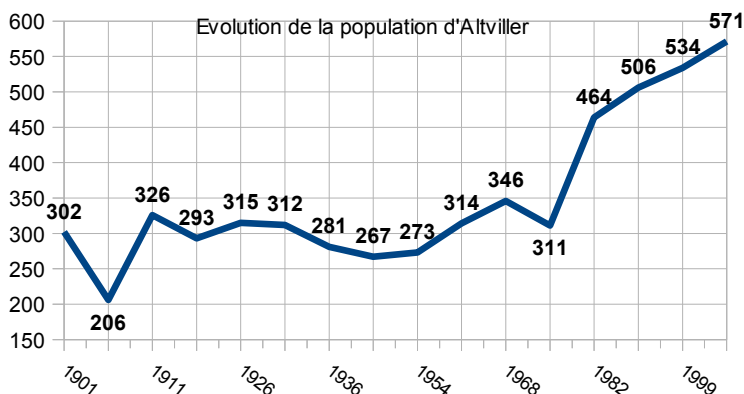
Prévisionnel : 2 000 € de dépenses - 7 684 € recettes.

A l'école

Une rentrée sereine

Le soleil a égayé cette rentrée 2010. Ce sont 65 enfants qui ont repris le chemin de l'école.

- 15 petits et 7 moyens sont dans la maternelle de Mme Ercker avec Mlle Laroche pour la sekunder.
- 11 moyens et 12 grands composent la 2^{ème} classe de maternelle de Mme Metz assistée de Mme Becker.
- Au CP 20 élèves sont sur les bancs de Mme Normandin et de Mme Cvetek.



Recensement 2011

La commune d'ALTVILLER est concernée par le recensement de sa population en 2011 (le dernier recensement de notre commune date de 2006). La collecte des informations se fera du 20 janvier 2011 au 19 février 2011. Un agent recenseur, nommé par arrêté municipal, passera dans vos foyers. Veuillez lui réserver un bon accueil et remplir les formulaires distribués à cette occasion.

La vie Associative

2ème Edition de la Marche buissonnière Altviller-Lachambre le 3 octobre

2ème circuit pour la marche gourmande avec une affluence record de 411 marcheurs et de nombreux bénévoles des différentes associations organisatrices :

l'Amicale des Sapeurs Pompiers d'Altviller, l'A.S.C.A, et l'A.P.E.

Notre cuisinier Cédric Thil (Ateliers des Saveurs Gourmandes) a de nouveau « assuré » avec un menu toujours aussi goûteux et original arrosé de différents vins tout aussi goulus. Tous les stands étaient décorés différemment et avaient un thème commun « les 5 sens ». Les enfants bénévoles avaient pour mission de pointer les participants.



Après la réussite de 2009, nous avons tous relevé le défi de faire encore mieux en 2010, mission largement accomplie !

Désormais il sera difficile d'égaliser ou de dépasser le succès retentissant de cette année. Mais nous n'avons qu'une devise : toujours mieux, toujours plus, alors nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous en 2011.

Fête d'été

Belle soirée d'été (un peu orageuse à la fin !!) pour cette manifestation, la dernière dans la cour de l'école avant travaux. Beaucoup de monde pour déguster un succulent jambon à la broche et apprécier les démonstrations du "Little Canyon Country Club" d'Altviller. Comme les années précédentes un défilé aux lampions dans les rues de notre village a précédé le feu d'artifice de grande qualité.



Chorale Paroissiale



Le 5 septembre 2010, l'Abbé DOUVIER célébra sa messe de départ après 9 années passées au sein de la communauté de paroisses Notre Dame du Vahl., les choristes au grand complet ont rehaussé cette célébration par des chants interprétés à 4 voix.

C'est avec une grande émotion que l'Abbé remercia très chaleureusement la chorale pour leur temps donné et leur disponibilité tout au long de cette période par leur accompagnement liturgique en toutes circonstances. Ses souhaits furent la persévérance dans cette voie. Ce fut donc son successeur l'Abbé Piotr qui, le 21 novembre dernier, fêta la Ste Cécile aux côtés des choristes et de leurs conjoints au restaurant Fayel-Posselt d'Henriville où la bonne ambiance était de mise.

Les choristes vous présentent leurs vœux les plus chaleureux pour 2011

Association des Parents d'Elèves



Nos différentes manifestations ont été un succès grâce à la participation de tous les membres bénévoles de

l'association, ainsi que l'aide des parents pour les gâteaux et à l'affluence des habitants de nos villages et alentours. Les bénéficiaires profiteront aux enfants du groupement scolaire de Lachambre –Altviller (sortie pédagogique, subventions spectacles scolaires).

19 SEPTEMBRE : VIDE GRENIER

Notre 3ème vide grenier fut à nouveau un succès. Organisé cette année autour du foyer et dans la rue, rappelant aux villageois les fêtes de village d'antan.

C'est une soixantaine d'exposants, un bon nombre de chineurs qui ont pu profiter d'un soleil magnifique et chaud qui contrastait avec la froideur du petit matin.

10 Novembre : La Saint-Martin

Pour notre fête patronale le rendez-vous fut donné à 19 heures devant l'école pour l'évolution de l'histoire de Saint-Martin dans la cour, puis la traditionnelle marche aux lampions, l'A.P.E proposa beignets, lampions, vin chaud et bretzels sucrés et salés.

L'A.P.E remercie ses bénévoles, les municipalités de Lachambre et Altviller, ainsi que toutes les personnes ayant apporté leur soutien, sans eux nous ne pourrions concrétiser nos manifestations.



Notre Dame du Rosaire

9 bénévoles de l'association ont participé à l'organisation de la fête inter-associative du 14 juillet qui s'est déroulée sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité. Le comité à l'unanimité a décidé de reverser sa quote-part du bénéfice de cette journée à la fondation du Père Jeannot à Antsirabe (Madagascar).

Récré à sons

Au cours de l'année 2010, les 32 membres de la chorale Récré'à sons, issus d'Altviller, Lachambre et environs, ont préparé de nouveaux chants sous la direction d'Olivier Grün, tous les lundis de 20h à 22 h au foyer de Lachambre.

Ils ont aussi participé à plusieurs concerts à but humanitaire ou récréatif : ils ont diverti les grands-mères et grands-pères à la maison de retraite Lemire, apporté leur soutien à UNICEF-HAITI lors d'un regroupement de chorales à Créhange, organisé la fête de la musique et un marché du terroir à Lachambre, donné un petit concert dans le cadre des « Estivales du kiosque » à Saint-Avold, accueilli le chœur d'hommes d'Ecublens en Suisse et participé au festival de chant choral de Saint-Avold.

Vous les avez retrouvés récemment au foyer d'Altviller, pour la 2ème édition de NOEL ENSEMBLE, soirée conviviale composée de chants de Noël, vin chaud, knacks et petits gâteaux-maison à laquelle ils vous remercient d'avoir assisté.



Pour fêter la musique en 2011, ils donneront quelques aubades dans les différents quartiers de Lachambre et d'Altviller le lundi 20 juin et invitent les musiciens individuels ou les petites formations musicales des deux villages à venir égayer la suite de la soirée au foyer d'Altviller.

Si vous avez envie de proposer une animation ce soir-là ou chanter avec eux, n'hésitez pas à contacter Roger au 03-87-92-23-08.

Association Socio-Culturelle

Le club Microtel Altviller est dans sa deuxième année de fonctionnement avec une activité toujours soutenue en formation ou perfectionnement. Le taux de fréquentation est de 75%. Un sympathique repas a eu lieu en juin pour finaliser la première année de fonctionnement. Une annonce dans le RL sera faite pour les inscriptions de la session de janvier 2011. Le matériel (tours+écrans plats) a été renouvelé avec l'appui de la Fédération Lorraine Microtel .



Les animateurs font partager leur passion à travers des cours hebdomadaires permettant de se familiariser avec l'ordinateur, l'accès à internet et la messagerie électronique. Un domaine, qui jusque là leur paraissait inaccessible. Mais pour beaucoup d'entre eux tout devient clair au bout de quelques séances.



Fête du village

Pas de soirée dansante par manque de participants, et il devient impossible de trouver un manège pour le dimanche. Heureusement, et même malgré l'absence remarquée de "Kirve Rémi", la traditionnelle soirée du "Schwinn's Käss" a été un succès. Merci aux "anciens du village" qui permettent de perpétuer cette tradition."

Les activités de l'ASCA

Peinture : lundi à 14h30 et à 20h (tous les 15 jours)
Patchwork : lundi à 20h (tous les 15 jours) à l'antenne paroissiale
Tricot : lundi à 20h (tous les 15 jours)
Gymnastique : mercredi à 20h
Club des aînés : jeudi à 14h
Yoga : jeudi à 19h45
Art floral : 1 vendredi par mois (suivant calendrier)
Informatique : lundi et mercredi de 18h à 22h

Beujolais Nouveau

80 personnes ont participé à cette soirée, buffet froid, gâteaux et dégustation, le tout avec modération. Un moment convivial et de détente autour d'une bonne table.

Assemblée Générale

Le comité de l'ASCA s'est étoffé avec la venue de 2 personnes, Arlette Gérard et Huguette Bousch. Le poste de Trésorier est confié à Jean-Pierre Montalbano, le reste de l'équipe est reconduit.



Toute information sur le site : <http://asca.altviller.free.fr>

L'exode de notre village. 3ème partie

Tandis que les uns se baignaient au bord de la Manche et vivaient loin du pays sans trop de problèmes, les autres s'installaient chez les paysans des Charentes et y apportaient leur mode de travail et leur savoir-faire. Ils y connurent un autre mode de vie. Les cheminots étant astreints à travailler dans l'Est de la France et s'y sont installés avec leurs familles. Quelques mineurs durent travailler dans les mines à Saint-Etienne, ainsi la population d'un petit village de trois cents habitants était éparpillée à travers toute la France.

Notre séjour au Pas-de-Calais fut des plus mouvementé. Nous fûmes hébergés dans une famille polonaise avec laquelle nous ne pouvions converser qu'en allemand, étant donné que ces gens avaient séjourné quelques années en Rhénanie avant de venir en France. Dans un logement minier de quatre pièces, ils nous ont cédé une chambre et nous ont permis de cuisiner sur leur cuisinière et dans leurs marmites, ce qui n'était pas une mince affaire. Ils avaient également deux enfants, comme nous, et ce sont ces enfants qui nous ont montré le chemin de leur école. C'est aussi Monsieur Kalizan qui a aidé papa à se bricoler une bicyclette pour aller à son lieu de travail à une dizaine de kilomètres de notre lieu d'habitation.

Nos grands-parents ainsi que ma tante avec sa petite-fille, étant également restés avec nous, furent hébergés dans une famille italienne, chez ces gens presque aussi pauvres que nous ils étaient reçus de bon cœur et y sont restés pendant trois mois. Après maintes démarches maman obtint du garde des cités un logement dans lequel nous avons emménagé un certain dimanche de novembre. C'est encore Monsieur Kalizan qui, avec mon père, a su nous trouver une cuisinière d'occasion ainsi qu'une table et quatre chaises prêtées par un cafetier. Ce fut le début de notre nouveau ménage.

Nous avions désormais un foyer, certes bien pauvre, mais nous étions à nouveau réunis car mes grands-parents ainsi que ma tante avec sa petite-fille purent nous rejoindre dans ce logement. Mon père, qui avait des talents de bricoleur, se mit à fabriquer un banc et des étagères, des dessous de lits avec des caisses d'emballage reçues de notre épicier. Malgré notre installation très sommaire, les autres compagnons d'infortune se donnaient souvent rendez-vous chez nous. Grand-père ayant été le cafetier dans notre village, une ambiance semblable s'installait vite chez nous. Nous pouvions parler notre patois et partager nos peines et nos soucis. Chacun apportait son journal et les discussions politiques prenaient de l'importance dans les conversations. Une bouteille de vin bue ensemble ajoutait à la verve des assistants. On partageait les nouvelles de ceux qui, sous l'uniforme, étaient au front et qui gelaient dans les abris de fortune et les casemates, entre autres mon parrain ainsi que le mari de ma tante.

Ma grand-mère, ma tante et ma mère tricotaient à qui mieux-mieux des chaussettes, des pulls et des châles pour nos militaires qui étaient dans le froid. Pendant cet hiver très rigoureux, nous avions la chance d'avoir un fourneau à nous et du charbon que la mine nous fournissait. Dans cette grande pièce où la cuisinière en fonte, la table, les chaises, le banc ainsi que quelques étagères constituaient le seul confort, nous étions contents malgré tout et enviés par ceux qui n'avaient pu obtenir un logement personnel, car la cohabitation n'était pas toujours très facile. Ainsi passaient l'hiver et ce premier Noël de guerre loin du pays natal.

Les informations utiles

Dates à retenir

Vœux du maire

La cérémonie des vœux au maire se déroulera le 16 janvier 2011 à 18h au foyer

Repas des Anciens

Ils se retrouveront le 27 février 2011 au foyer d'Altville

"Schwätze Blott"

Les nouvelles pièces seront présentées les 9 et 10 avril au foyer d'altville

Marche du 1er mai de l'ASCA

Après une ballade sur nos sentiers, on se retrouvera pour le repas

Vide-grenier au village

2ème édition le 5 juin

Fête de la musique Récré à Sons

Le lundi 20 juin à Lachambre et au foyer d'Altville

Les permanences en Mairie

lundi et vendredi : de 14 h à 16 h

lundi et mercredi : de 19 h à 20 h

Téléphone : 03 87 92 06 54 Fax : 03 87 92 55 84

Courriel : mairie.altville@wanadoo.fr Site Internet : <http://www.mairie-altville.fr>

Ordures ménagères

ramassage hebdomadaire :

- déchets courants : le mercredi (poubelles hermétiques) reporté si férié
- déchets recyclables : le vendredi (sacs plastiques transparents) annulé si férié.
- ramassage objets encombrants : le deuxième mercredi du mois. reporté si férié.
- déchetterie intercommunale de Valmont : (demander le badge en mairie)

Heures d'ouverture : lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Les permanences à Saint-Avoid à l'hôtel de ville :

Sécurité Sociale : le mardi et le vendredi de 8 h à 11 h 30

Caisse d'Allocations Familiales : le mercredi de 9 h à 11 h 30

Assistance sociale : le vendredi de 9 h à 11 h

CRAV (caisse de retraite) le jeudi de 9 h à 12 h

et sur rendez-vous (Tél. indigo 0 825 05 42 09)

à la **mairie annexe** Conciliateur de justice André Marin : 1^{er} mercredi du mois de 9 h à 12 h

Les N° de téléphones utiles

Service médical d'urgence : 15 Pompiers : 18 Gendarmerie : 03 87 92 10 17

Syndicat des eaux : 03 87 92 69 73 E.d.F. : Service dépannage 24/24 : 08 10 33 30 57

Presbytère : 2 rue de Vahl à Laning, Abbé Piotr Szuflika

Tél. et Fax : 03 87 90 98 41 Portable : 06 12 02 05 94 Courriel : laningparoisse@wanadoo.fr

"Nouvelles d'Altville" est un bulletin municipal gratuit, édité par la mairie à 250 exemplaires

Rédaction : Jean-Jacques Ballèvre

Mise en page : Fernand Biegel, Claude Déru, Jean-Pierre Montalbano, Pascal Pennerad, Joëlle Talaga, Angèle Weinacker.
Les articles déposés par les associations n'engagent qu'elles (y compris les droits photographiques).